



Campagne d'emplois Enseignants Chercheurs 2023

Université J. MONNET - ST ETIENNE	Localisation du Poste : Saint Etienne
--	--

IDENTIFICATION DU POSTE	Section CNU : 26	Composante : FST
	Nature : PR	
	N° : 0024	Laboratoire de recherche : ICJ

Date de la vacance :	1^{er} septembre 2023
-----------------------------	--------------------------------------

PROFIL :

Mathématiques appliquées et interactions : statistique, modélisation, équations aux dérivées partielles.

Type de concours : 46-1

Activités pédagogiques

La personne recrutée s'investira dans la licence de mathématiques et pourra aussi être amenée à dispenser des enseignements de mathématiques dans les autres mentions de licence de la Faculté des sciences de l'Université Jean-Monnet de Saint-Etienne. Il est également attendu qu'elle s'implique, à la fois pour l'enseignement et pour le pilotage, dans le parcours *Mathématiques pour l'Ingénierie de la Simulation* dans le M2 du master « Mathématiques en action », co-accrédité avec l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'École Centrale de Lyon, l'École Normale Supérieure de Lyon et l'École des Mines de Saint-Étienne. Par ailleurs, il sera demandé à la personne recrutée de poursuivre les discussions entamées avec le département d'économie de l'Université autour de la création d'enseignements inter-disciplinaires.

Axes de recherche

Avec un profil « Mathématiques appliquées et interactions : statistique, modélisation, équations aux dérivées partielles », nous visons le recrutement d'un professeur ou d'une professeure des universités qui intégrera le groupe des mathématiques appliquées du site stéphanois de l'Institut Camille Jordan (ICJ). Un objectif central pour la personne recrutée sera de nouer des collaborations avec les membres de l'ICJ et de contribuer à l'animation scientifique du laboratoire, tout particulièrement à Saint-Étienne, sur les thématiques de recherche existantes ou nécessitant d'être développées (statistique, modélisation mathématique, analyse des équations aux dérivées partielles, analyse numérique et calcul scientifique en lien avec la mécanique des fluides et des solides, analyse des modèles, science des données, approches multi-échelles pour les sciences de l'ingénieur et les sciences du vivant, inférence adaptative, concentration de la mesure). Il est attendu que la personne recrutée développe des collaborations nationales et internationales. Il sera également apprécié qu'elle poursuive et/ou développe des applications en lien avec d'autres disciplines (physique, informatique, ingénierie, biologie, médecine, vulcanologie, océanographie, etc.) et/ou avec le monde socio-économique.

Implication du/de la titulaire du poste : responsabilités et tâches d'encadrement

Il est attendu que la personne recrutée s'implique dans les responsabilités d'intérêt collectif (département, laboratoire, projets structurants sur le site Lyon—Saint-Étienne, école doctorale, filières d'enseignement), obtienne des financements via les appels à projets locaux, nationaux ou internationaux, et encadre des doctorants et des post-doctorants.

Il est également attendu du nouveau professeur ou de la nouvelle professeure qu'il/elle s'investisse dans le développement du parcours stéphanois du master « Mathématiques en action » et dans le suivi des étudiants.

Personnes à contacter :

Pour les activités pédagogiques :

Olivier Bodart olivier.bodart@univ-st-etienne.fr,

directeur du département de mathématiques de la Faculté des sciences de l'UJM

Site internet du département de mathématiques :

<https://fac-sciences.univ-st-etienne.fr/fr/departements/mathematiques.html>

Pour les activités de recherche :

Driss Essouabri driss.essouabri@univ-st-etienne.fr, directeur-adjoint de l'Institut Camille Jordan et responsable du site ICJ-UJM

Site internet du laboratoire :

<http://math.univ-lyon1.fr> et <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/icj.html>

Le poste est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, la nomination et/ou l'affectation du/de la candidat(e) retenu(e) par les instances ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984

ANNEXE au profil de poste

Proposition de recourir à une mise en situation lors de l'audition des candidats : NON

Saint-Etienne, le 17 novembre 2022

Signature du Directeur de Composante



Signature du Directeur de Laboratoire



Driss Essouabri, Dir. Adjoint de l'ICJ
et responsable de l'ICJ-UJM